

LE CAILLEU

n° 3 • OCT/NOV/DÉC. 2008

Arçon d'aujourd'hui

■ Où est donc passé Maurice?



Maurice, en compagnie de 2 de ses sauveteurs, Thomas Pittussi et Alexis Dromard.

Comme chaque journée clémente, Maurice SIMON arpente les voies communales à bord de son fauteuil roulant électrique. Le 24 août dernier il n'avait pas réintégré son domicile à 19 heures. Ses frères, inquiets de cette absence inhabituelle entreprenaient, avec le concours d'autres Cailleux, des recherches jusqu'à la tombée de la nuit. Celles-ci étant restées vaines, ils prévenaient les services de gendarmerie qui prenaient le relais.

Vers 23 heures, les enfants DROMARD, Alexis et Marie accompagnés de leur copain Thomas PITUSSI de Dommartin remarquaient un point lumineux fixe. Sur place, il y découvraient notre fugitif, enlisé et condamné à l'immobilisme. Il attendait d'être délivré, pris au piège au bout d'un chemin privé. Maurice aurait passé la nuit à la belle étoile par une température très fraîche pour la saison si nos jeunes ne l'avaient découvert. Qu'ils en soient ici chaleureusement remerciés.

C'est l'occasion aussi de vous rappeler, chers Cailleux, qu'à tout moment au détour d'un virage vous pouvez vous retrouver en face de Maurice sur son engin qui occupe souvent une grande partie de la chaussée. Soyez prudent, modérez votre vitesse sur les voies communales et appréciez la chance que vous avez d'être valide.

■ Les 95 ans de Marthe Henriet

C'est le 2 août 1913 à 18 heures qu'est née Marthe HENRIET (veuve PAULIN) au foyer d'Adonis Flavien Joseph et de Louise Caroline LEOUTRE, agriculteurs à La Chaix d'Arçon. Elle ne connaîtra pas son père qui est tué au combat lors de la bataille de la Meuse le 25 septembre 1915, elle est alors âgée de 2 ans.

Une délégation du Conseil municipal s'est rendue à la maison de retraite de Pontarlier le jour anniversaire de sa naissance où un salon a été gentiment mis à sa disposition pour fêter l'événement.

Marthe, entourée de sa famille, nièce et cousins, s'est vu offrir champagne et gâteau d'anniversaire ainsi que la copie de son acte de naissance.



■ Dates à retenir

- **Le Club de l'amitié** reprendra ses activités habituelles dans la salle du 3^e âge, tous les mardis après-midi à 14 heures, en alternance (Scrabble : mardi 7 octobre / Tarot : mardi 14 octobre)
- **Repas couscous** le 11 octobre à 20h, salle des fêtes. Organisé par APA, inscriptions auprès de Patricia Girardet au 03 81 46 61 28 et Bernadette Marguet 03 81 39 00 49 (repas adulte : 13€ / repas enfants 6-12 ans : 8€)
- **Les Fortes Têtes** (troupe de théâtre d'Arçon). Après un grand succès ce printemps « Léo Batard » est de retour ! Samedi 25 octobre à 20h 30 et dimanche 26 à 18h au Théâtre Bernard Blier de Pontarlier. Les bénéfices de ces soirées seront reversés aux associations pour vaincre les maladies neurologiques et de Parkinson.
- **Loto de l'école** à Chaffois le 31 octobre, 20 heures.
- **Repas des anciens.** Comme tous les ans, les anciens sont invités au repas offert par la commune en la salle des fêtes, cette année le samedi 8 novembre à 12 heures. Prière de bien vouloir vous inscrire au secrétariat de la mairie avant le 31 octobre.
- **La cérémonie de commémoration du 11 novembre** se déroulera devant le monument aux morts de la commune à 9 heures 45 avec la participation de la Perce-oreille et des enfants de l'école.
- **Marché de Noël** dans la cour de l'école le 13 décembre à partir de 14 h avec arrivée du vrai Père Noël à 16h.

Le mot du maire

Chers concitoyens,

Ma première pensée pour ce numéro du bulletin municipal ira à la rentrée scolaire qui a vu un effectif de 93 enfants rejoindre l'école communale le 2 septembre dernier, encadré par une équipe d'enseignant quasiment stable, à savoir :

Mme MARION, directrice, ayant en charge les CE1 et CM1

M. CHAMBELLAND, chargé des CE2 et CM2

Mme FAIVRE, les petite et moyenne sections de maternelle

Mme Elisa VAUCHEZ, remplaçante de Mme Nathalie PHILIPPE, chargée de la grande section et du CP, à qui nous souhaitons la bienvenue en notre village d'Arçon.

Lorsque nous nous sommes quittés lors du dernier bulletin précédant les congés d'été, nous nous interrogeons sur le devenir du périscolaire. L'analyse des questionnaires qui nous ont été retournés par les parents a mis en évidence que le recours à l'ADMR concernait 5 enfants seulement, pour une présence restreinte, ce qui n'assurait pas un revenu décent à Mme PALYS, malgré une importante contribution de la collectivité. Nous avons donc décidé d'y mettre un terme après avoir recensé le nombre et les disponibilités des assistantes maternelles de la commune, ce qui permettait de prendre en charge les enfants concernés. La rentrée scolaire s'est effectuée dans de bonnes conditions. Nous serons vigilants pour les années à venir; si la situation devait évoluer, il nous faudrait à nouveau nous adapter.

Ça s'est (bien) passé !

■ AS Arçon



Comme chaque année, notre club de foot a laissé tomber le ballon le temps d'un week-end pour préparer le méchoui géant du 15 août pour la fête patronale du village.

La journée s'est déroulée autour de spectacles équestres, musique et danses, randonnées VTT et pédestre, jeux, tours de poney et structure gonflable installée par le club, sans oublier le bal populaire des 15 et 16 août.

Nous remercions toutes les associations ainsi que les bénévoles car, sans eux, cette belle journée ne se ferait pas. Je vous donne déjà rendez-vous l'année prochaine au mois de février pour notre souper dansant et le 15 août 2009.

Je vous invite également à venir supporter le samedi et le dimanche, nos équipes jeunes et seniors.

Joël MAUGAIN

■ Fête de la musique



Les 31 août et 1^{er} septembre derniers, au "Chalet" à la Chaix d'Arçon, la Perce Oreille a organisé, comme chaque année sa fête champêtre. Repas champêtre, buvette,

spectacles équestres, tiercé d'ânes, cri du cochon, et le dernier bal de Macadam à Arçon, auront égayé ce week-end pour la 32^e fête de la musique. A l'année prochaine...

Julien PIRALLA

Urgences : 112

- Pompiers : 18 ou 112
- SAMU : 15 ou 112
- Médecin de garde nuit, week-end et jours fériés : 3966
- Pharmacie de garde week-end et jours fériés : 03 81 38 51 10 (police de Pontarlier)
- Centre anti-poison de Strasbourg : 03 88 37 37 37
- Gendarmerie : 17 (ou Pontarlier : 03 81 39 06 60)
- EDF sécurité : 0 810 333 025

Naissances

HENRIET Dylan 11.07.08, de HENRIET Emmanuel et BELAUBRE Deborah

WENGER Apoline 27.08.08, de WENGER Cyril et ROBBE Marie

GARCIA-GRIBOS Lillou Robert Lise Pascal 16.09.08, de GARCIA Sylvain et GRIBOS Sandrine

Mariage

HENRIET Emmanuel et BELAUBRE Deborah 13.09.08 à ARÇON

État civil

Décès

NICOLIER Emile 10.08.08 à PONTARLIER

COURLET Marthe épouse Marguet 17.08.08 à PONTARLIER

CUENOT Caroline épouse Pochard 27.08.08 à MORTEAU

Mairie d'Arçon

2 rue des Tilleuls • 25300 ARÇON
Tél. / fax 03 81 46 27 21



Infos utiles

Mairie d'Arçon

- Ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
- Fermeture le mercredi après-midi
- Tél. / fax 03 81 46 27 21

Déchetterie

Maisons-du-Bois Lièvreumont

(Horaires d'hiver du 1^{er} octobre au 30 mai)

- Mercredi: 14h à 17h
- Samedi: 9h à 12h

UN NOUVEL ARTISAN DANS NOTRE COMMUNE

Futura Elec, entreprise créée par Olivier Lonchamp et Stéphane Curie est installée au 2 rue du Soutet à Arçon.

Envie de nouveau, besoin de travaux? Contactez-les au 03 81 49 16 23

Dernière minute

■ Médecin de garde

Depuis le mois de juillet, le 3966 est un nouveau numéro de téléphone officiel, unique et centralisé. Quand vous avez besoin de joindre un médecin en dehors des horaires d'ouverture des cabinets médicaux, les médecins de garde de Franche-Comté prennent le relais pour vous assurer une réponse, dans tous les cas.

QUAND APPELER LE 3966 ?

- la nuit, du lundi au vendredi de 20 h à 8 h.
- le week-end, du samedi 12 h au lundi 8 h.
- les jours fériés, de 8 h à 8 h le lendemain.

COMMENT INTERVIENT LE MÉDECIN ?

Avec le numéro unique 3966, vous bénéficiez d'abord de conseils par téléphone. En cas de besoin, le médecin de garde vous reçoit à son cabinet ou se déplace à votre domicile.

■ Accueil en cas de grève de l'enseignant

Une loi récente (du 20 août 2008) institue un droit d'accueil pour tout enfant scolarisé dans une école maternelle ou élémentaire pendant le temps scolaire, notamment en cas de grève des enseignants.

Il s'agit d'un service d'accueil gratuit pour lequel le maire doit établir une liste de personnes susceptibles d'assurer cet accueil à raison d'une personne pour 15 élèves. S'agissant d'une garderie, aucune qualification n'est exigée.

Arçon comportant 93 élèves, cette liste qui relève de la seule compétence du maire doit comporter un nombre maximum de 7 personnes. Nos 4 employés communaux y figurant, il est donc fait appel à 3 volontaires pour la compléter. Les candidatures sont à adresser au secrétariat de la mairie où tout renseignement complémentaire vous sera communiqué. Il sera tenu compte de la date d'inscription des postulants pour leur éventuelle retenue. Enfin, ces "bénévoles" seront rémunérés.

Permanences à la mairie

Les conseillers sont à votre disposition.

Date	Horaires	Personnes présentes
Samedi 18 oct. . . .	de 10h30 à 11h30 . .	Frédéric HENRIET- Benoît PIRALLA
Vendredi 7 nov . . .	de 18h30 à 19h30 . . .	Florence DESGRANGE - Joël MAUGAIN
Samedi 22 nov . . .	de 10h30 à 11h30 . .	Emmanuel HENRIET - Emmanuel MARGUET
Vendredi 5 déc . . .	de 18h30 à 19h30 . .	Jean-Michel PUJOL - Gérard ROCHE
Samedi 20 déc . . .	de 10h30 à 11h30 . .	Claudine POUPON - Bernard LAITHIER
Vendredi 16 janv . .	de 18h30 à 19h30 . .	Fabrice PERIGNON - Laurent QUENEHEN

La vie de nos associations

■ Fanfare "La Perce-Oreille" d'Arçon

Composée quasi-exclusivement de personnes originaires d'Arçon, la fanfare est une des fiertés du village. Alors que les formations musicales se font de plus en plus rares dans la région, la Perce-Oreille d'Arçon se produit depuis plus de 50 ans dans les fêtes et les événements des alentours.

Depuis quelques années, la fanfare a remplacé progressivement son répertoire classique de marches militaires au profit de morceaux plus modernes et festifs.

En effet, les défilés, tendance carnaval, sont devenus légions aussi bien dans les grands rassemblements (Besançon, Pontarlier, Morteau, Rioz) que dans les plus petites fêtes de villages (Marnay, Bannans, Gilley). C'est ainsi que, depuis environ 5 ans, la fanfare a amorcé un «virage artistique» : en modifiant, d'une part, son répertoire musical, sous la houlette de François Robbe-Grillet et d'autre part, en se déguisant, à chaque sortie en divers personnages, des moines du couvent, jusqu'aux Indiens d'Amérique, en passant par les marins. Tous ces déguisements ont d'ailleurs été conçus et réalisés à la main par Christian Maugain et les filles de la Musique.

En 2007 et 2008, la Perce-Oreille a participé à divers événements comme la grande fête du vin du Jura, «La Percée du Vin Jaune», à Vincelles & Ste Agnès, au rassemblement musicale franco-suisse lors du 150^e anniversaire de «l'Echo de la Frontière» aux Verrières, à la «Fête de la Saucisse» à Morteau, à la «Cavalcade de Saint-Ferjeux» à Besançon, aux Téléthons du canton de Montbenoît ou encore à la «Fête du Lac» à Minzier, en Haute-Savoie.

Arçon n'est pas en reste, puisque la Fanfare a organisé un concert en début d'année, en invitant les Armaillis du

Haut-Doubs, sans oublier les très officielles commémorations du 8 mai et du 11 novembre, ainsi qu'une participation amicale au méchoui géant annuel du 15 août organisé par l'Association sportive.

Afin de faire vivre l'association, la fanfare organise chaque année la fête champêtre, au "Chalet" à la Chaux d'Arçon, le dernier week-end des vacances scolaires.

Pour finir, on peut dire que la Fanfare est une histoire de famille. Les Maugain, Guinard, Henriot, Delacroix, Pourchet, Dornier s'y sont succédés. Quelques anciens musiciens, toujours dans les rangs, ont connu la naissance de la Musique en 1951 et espèrent bien voir perdurer encore longtemps cette petite clique qu'ils avaient montée entre copains. Pour tous ces bénévoles, nous espérons que les Cailleux resteront toujours proches de leur fanfare et qu'ils n'hésiteront pas à venir jouer d'un instrument, à inscrire leurs enfants au solfège ou, tout simplement, à venir applaudir la Perce-Oreille lorsqu'elle se produit dans le village.

Julien Piralla

■ Chorale "La Sittelle"

Chaque semaine, une trentaine de choristes se réunissent à la salle des fêtes pour partager le plaisir du chant. Au cours d'une séance, on commence par un travail vocal qui permet d'explorer sa voix et ses possibilités et qui aide à la perfectionner. Puis vient l'apprentissage, voix par voix, par fragments de 2 ou 3 chants. On assemble les voix petit à petit, on chante et on écoute 2, 3 puis 4 voix ensemble. Ces chants variés sont puisés dans le répertoire de divers pays, diverses époques et dans celui la chanson française. Ils sont donnés en concert, c'est un moment

très fort dans la vie de la chorale. La Sittelle a la chance de pouvoir compter depuis le début sur un public fidèle. En septembre 2007, nous avons chanté à Doubs pour la restauration des vitraux de l'église. Fin avril 2008, nous nous sommes déplacés à Morteau, puis à Frasne. Notre concert annuel a eu lieu à Lièvreumont en compagnie de «La Cécilia» de Seloncourt.

Si vous voulez vous joindre à nous, vous pouvez, à partir du mois de septembre 2008, venir nous retrouver le mercredi soir à 20 heures. Outre la capacité à chanter juste, il vous sera demandé simplement une bonne motivation.

France Reymond

Renseignements complémentaires auprès du président Guy DELMI (03 81 39 34 05) ou du chef de chœur France REYMOND (03 81 39 28 80).

Ça s'est (bien) passé (suite)

■ Vide-grenier



Ce sont les yeux émerveillés de ces grands enfants ayant déniché l'objet rare et si convoité qui ont donné à cette journée toute sa valeur. Sans parler de l'élan de solidarité dont chacun aura fait preuve. Du cœur et de l'énergie que chacun aura mis à l'ouvrage, du rire et de la fierté des enfants derrière leurs stands vendant les jouets qu'ils n'utilisent plus. Du sourire et de la bonne humeur de tous les bénévoles alors de mêche avec le magnifique soleil qui n'a

pas hésité à s'inviter tel un clin d'œil... Les bénéfices de cette belle journée sont reversés pour une grande part à l'association «A hauteur d'homme, hauteur d'humanité» ainsi qu'à la SPA de Pontarlier. Sans oublier de remercier ô combien chaleureusement "La fée" pour ses initiatives et son investissement, mais aussi pour le sourire qu'elle porte en son cœur et qu'elle sait si bien donner. Il ne nous reste plus qu'à vous remercier pour votre participation et vous donner rendez-vous au prochain vide-grenier d'Arçon. Alors à l'année prochaine.

Anaïs, présidente de l'association «A hauteur d'homme, hauteur d'humanité»

■ VTT



La première édition de la randonnée VTT a eu lieu au mois d'août.

Arçon d'hier / Bref historique (3^e partie)

Mais la tourmente révolutionnaire approchait ...

Le 16 mars 1789, les habitants d'Arçon réunis chez l'aubergiste Jacques Henriot rédigeaient leur cahier de Doléances en 23 articles. Au début, les idées nouvelles eurent de nombreux partisans au village mais la population ne tarda pas à se scinder en deux. L'origine du trouble fut le vote par l'assemblée nationale le 12 juillet 1790 de la constitution civile du clergé qui imposait aux prêtres de prêter serment à cette constitution, condamnée par le pape le 10 mars 1791. Dès lors, une grande partie du clergé de la région refusa ce serment et démissionna, tout

en continuant d'assurer clandestinement leur ministère, malgré les risques de déportation et de peine de mort.

A Arçon, comme ailleurs, les Jacobins, partisans de la Révolution, s'opposèrent aux nombreuses familles restées fidèles à la religion de leurs Pères. De nombreux suspects furent reclus à domicile ou emprisonnés à l'ancien couvent des Annonciades de Pontarlier ou dans les geôles du fort de Joux.

Le concordat de 1801 et les articles que signa Bonaparte avec la papauté

vous pouvez faire des paquets ficelés d'environ 30 cm de haut. Vous pourrez déposer vos papiers le dernier samedi de chaque mois au bûcher de l'école de 10h à 12h (ficelle à disposition).

Nous comptons sur votre participation !

Christophe Bouriot. Pour tous renseignements, merci de me contacter au 03 81 46 31 60

Les jeunes d'Arçon se mobilisent pour créer une «Junior Association» avec l'aide de certains conseillers municipaux. Les jeunes nés entre 1990 et 1993 souhaitant participer peuvent contacter Clémence CHAMBELLAND ou Charline MERCET pour plus d'informations.

Merci et à bientôt.



Stéphane PERREY
ancien instituteur d'Arçon

rétablirent la paix religieuse. A la chute de l'empire, en 1814 et 1815, le village dut supporter le logement et l'entretien des troupes alliées ainsi que des réquisitions incessantes en denrées multiples. Arçon fut de nouveau occupé par les Prussiens lors de la guerre de 1870.

J'arrêterai là, le reste fait partie de l'histoire moderne et contemporaine avec les deux grands conflits mondiaux du XX^e siècle.